

Proposition présentée par les députés:

M^{me} et MM. Eric Ischi, Eric Bertinat, Antoine Bertschy, Gilbert Catelain, Eric Leyvraz, Yves Nidegger et Olivier Wasmer

Date de dépôt: 4 septembre 2007

Messagerie

Proposition de motion

invitant le Conseil d'Etat à présenter au Grand Conseil un projet tendant à la suppression des délais d'attente ainsi qu'à l'amélioration des conditions de sécurité au service des urgences des HUG

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- les problèmes récurrents, liés aux délais d'attente interminables que subissent les patients en attente au service des urgences ;
- le fait que les questions d'ordre administratif soient traitées en premier, avant même que le patient ne voie un médecin, lui créant par là un stress supplémentaire inutile ;
- le fait que même en présentant des symptômes alarmants, la procédure reste identique, à savoir axée en premier lieu sur les démarches administratives ;
- que suite à une enquête de satisfaction réalisée par Comparis, relayée par la *Tribune de Genève* du 8 août 2007, le taux de satisfaction des HUG était le plus bas du pays ;
- que vu les habitudes de nos concitoyens, consistant à avoir quasi systématiquement recours au service des urgences des HUG, y compris pour les cas de moindre gravité, encombrant ainsi inutilement ce service ;

- que suite à plusieurs bagarres (rixes) ayant eu lieu récemment au service des urgences, il ressort que la sécurité n'y est plus garantie, et cela tant pour les médecins, employés, que pour les patients,

invite le Conseil d'Etat

à présenter dans les meilleurs délais à notre Grand Conseil un projet tendant à la suppression des délais d'attente ainsi qu'à l'amélioration des conditions de sécurité au service des urgences des HUG.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La lenteur dont le service des urgences de l'Hôpital cantonal fait preuve envers ses patients quant à leur prise en charge est tout à fait intolérable. Cet état de fait est incontestable et ressort clairement des doléances exprimées par les patients à l'encontre des HUG, dont plus de 75% sont imputables au service des urgences. C'est donc peu dire que d'affirmer que ce service est gravement défaillant.

Cette situation, largement relatée dans la presse, n'est pas sans rappeler celle vécue pendant des décennies par les usagers du géant jaune. Les files d'attente y étaient tout aussi décourageantes, et rien ne semblait pouvoir venir à bout de cet état de fait. Heureusement pour cette institution, le miracle a eu lieu, et l'on peut actuellement poster son courrier ou faire ses paiements sans attendre plus de deux ou trois minutes.

Dès lors, et s'agissant d'une problématique bien plus grave, ayant comme enjeu *in fine* la vie humaine, il convient donc de nous unir, et désavouer fermement la gestion actuelle du service des urgences et, par la présente motion inviter le Conseil d'Etat à se pencher activement sur la question, espérant qu'au bout du compte, le miracle ait lieu à l'instar du géant jaune.

Qu'il paraîtrait opportun, afin d'alléger rapidement la souffrance et le stress des patients, qu'un médecin conseil les ausculte sommairement dès leur arrivée, afin de pouvoir soit accélérer le processus pour les cas manifestement graves, soit pour les cas manifestement sans gravité, les orienter vers des permanences médicales proches de leur domicile.

Qu'au surplus, une large information auprès de la population, quant aux alternatives offertes par les permanences médicales, semble nécessaire afin de modifier les réflexes de nos concitoyens.

Compte tenu de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les Députés, à renvoyer cette motion au Conseil d'Etat afin qu'il nous présente, dans les meilleurs délais, un projet tendant à la suppression du délai d'attente au service des urgences de l'Hôpital cantonal.